

Laval, le 12 décembre 2023

Objet : Lettre à l'attention du conseil d'administration du SERL

Mesdames et Messieurs,

Permettez-nous de porter à votre attention l'état de situation concernant plusieurs aspects de la formation professionnelle (FP), cette institution trop souvent oubliée au cœur des enjeux et débats sociaux actuels. Notez bien que ces constatations n'enlèvent rien aux besoins particuliers des institutions primaires et secondaires, et ne se veulent pas non plus un comparatif des conditions de travail des enseignants.

Les besoins en FP sont si importants, qu'aussitôt les enseignants engagés, ils sont littéralement catapultés, sans orientation, dans des milieux de stage ou devant des classes de plus d'une vingtaine d'étudiants, et ce, à 2 ou 3 jours de préavis pour enseigner pour la première fois. Ainsi, sans base en pédagogie et munis d'un simple manuel d'apprentissage, ces derniers doivent monter une compétence de plusieurs heures, pendant que leurs collègues enseignants, trop occupés pour les aider, croulent sous les tâches connexes: comités, assemblées, cours du bac en pédagogie obligatoire, réunions de secteur, etc.

À l'annonce de la demande de faire entrer les enseignants de la FP les fins de semaine, sachez que ceux-ci sont déjà surchargés. Ils travaillent de jour et de soir, souvent en rotation, et pendant leurs fins de semaine, ils préparent des cours, se mettent à jour et jonglent avec leur vie personnelle, familiale, sociale et scolaire.

De plus, les particularités de certains secteurs, particulièrement en ce qui a trait aux horaires, constituent des enjeux de taille. Par exemple : les cours de soir imposés jusqu'à 22 h 30, les cours qui débutent à 6 h 45 le matin, les journées de 7 h d'enseignement ou encore, la fin de la journée de stage, de soir, qui se termine à des heures tardives (parfois minuit et plus), et ce, sans prime rattachée à aucun de ces horaires atypiques.

Ces enjeux sont lourds pour l'enseignant, tout comme pour l'étudiant, et permettent difficilement de fournir à ceux-ci le temps nécessaire pour l'assimilation adéquate des notions enseignées et de maintenir un enseignement de qualité. Ces enjeux posent également un problème au niveau de la rétention du personnel enseignant.

Les besoins particuliers des étudiants en FP se sont alourdis à un point tel que les mesures autrefois dites d'exception, pour la passation de certains d'entre eux, sont désormais utilisées à profusion afin de permettre à tous de réussir le cours, et ce, peu importe leur investissement. Par exemple, malgré des retards de plus de 45 minutes aux cours, des départs hâtifs, des absences répétées, le manque de respect des règles établies par l'enseignant et l'établissement ou même l'échec à un examen, pour certains étudiants, ces manquements sont sans conséquence. Pourquoi? Le succès est pour tous et à tout prix. Le financement des secteurs dépend de la réussite des élèves et c'est pourquoi tout échec est désormais remis en question et contesté par les directions de centres.

Pour le Centre de services scolaire de Laval (CSSL), il y aurait donc avantage à remettre en question le jugement des enseignants et à permettre la réussite du plus d'étudiants possible, et ce, même si l'étudiant a été évalué selon les critères de sanction prescrits. Notre jugement professionnel est constamment remis en question et régulièrement bafoué.

Ces dernières années, il n'est pas rare de constater la diplomation de certains étudiants présentant de grandes limitations sociales et comportementales, lesquels se retrouvent sur le marché du travail sans avoir atteint le niveau de formation attendu pour exercer ces métiers de manière satisfaisante et sécuritaire. Ainsi, certains étudiants « diplômés » d'un centre de formation professionnelle du CSSL, que l'on doit absolument faire réussir bien qu'ils éprouvent des difficultés de lecture, d'écriture, de calculs et qui sont parfois violents, intimidants ou inadéquats, se retrouvent, un jour, sur les planchers d'hôpitaux, à prendre soin de nos personnes vulnérables.

La précarité d'emploi ainsi que la surcharge provenant de la nouvelle gestion des centres s'ajoutent au lot d'enjeux. Ainsi, le tout contribue activement au changement de carrières ou aux retraites hâtives d'enseignants compétents. Effectivement, certains secteurs d'enseignement en FP ne détiennent parfois qu'une vingtaine de permanences pour une masse de plus d'une centaine d'enseignants! De ce nombre, 80 % des enseignants de ce secteur se retrouvent, année après année sans réelle sécurité d'emploi et contraints à faire le baccalauréat en enseignement professionnel, ce qui occupe leurs fins de semaine. L'attente d'une permanence peut dépasser les 10 ans d'ancienneté.

- 3 -

Ces années constituent une insécurité d'emploi et un stress constant pour ces enseignants.

Nous demandons que notre réalité soit aussi au cœur des négociations.

Cordialement,

Les enseignantes et les enseignants de l'École des Métiers Spécialisés de Laval (EMS)